**PRIMOPIERRE -- Primonial - BNP Paribas**

Haut du formulaire

  


Bas du formulaire

Primopierre a pour objectif de faire bénéficier les investisseurs des opportunités actuelles sur les valeurs de transaction, dans un contexte de rareté du financement qui favorise les acteurs sur fonds propres et justifie une hausse des rendements à l'acquisition. Ainsi, les souscripteurs de parts de la SCPI Primopierre peuvent bénéficier pleinement des nouvelles conditions de marché pour un meilleur rendement final distribué.   
  
La SCPI Primopierre privilégie l'investissement dans l'immobilier d'entreprise (locaux de bureaux, d'activités ou de commerces) pour ses perspectives de rendement, en respectant un niveau élevé de diversification des investissements afin de mutualiser les risques.   
Le patrimoine de la SCPI Primopierre peut être investi sur l'ensemble du territoire français.   
Les équipes de BNP Paribas REIM assurent la sélection, l'acquisition et la gestion des immeubles ainsi que la détection des opportunités de cession ultérieures.   
La politique de travaux et d'entretien est suivie par BNP Paribas REIM pour adapter les locaux à l'usage de leurs occupants et en optimiser la location.   
  
Nature   
SCPI de rendement à capital variable.   
  
Date de création : 20/08/2008   
  
Prix de souscription au 01/01/2010 : 191 €   
  
Investissements déjà réalisés   
Les premiers investissements sont situés en région parisienne et dans le Sud-ouest. Ils sont en cours d'acquisition sur la base d'un taux de rendement annuel de l'ordre de 8 % bruts.   
La politique d'achat privilégie des immeubles de bureaux d'une valeur unitaire comprise généralement entre 3 et 10 millions d'euros, en veillant à la diversité géographique (Paris, Ile-de-France, Province) et locative.   
  
Rentabilité 2009 : 6,80%   
  
Rentabilité prévisionnelle 2010 : entre 5,60 et 5,80%

Minimum de souscription : 10 parts

Jouissance de parts :   
Les parts souscrites au cours d'un mois donné portent jouissance le 1er jour du 3ème mois qui suit la souscription et son règlement.